

# Concertation individuelle sur la loi de programmation pluriannuelle pour la recherche

Enquête sur l'organisation de la recherche publique.

Enquête en ligne ouverte du 10 au 23 mai 2019

Synthèse brute du 10 juin 2019 v1.0

Enquête organisée par un collectif de 23 sociétés savantes

Société Française de Biologie du Développement, Société Mathématique de France, Société Française d'Ecologie et d'Evolution, Société Française d'Astronomie et d'Astrophysique, Association Française de Science Politique, Société des Neurosciences, Société Informatique de France, Association Française de Mécanique, Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université, Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles, Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Société Française d'Optique, Association Française pour l'Intelligence Artificielle, Société Française de la Neutronique, Société Française des Microscopies, Comité National Français de Géographie, Société Française d'Acoustique, Association des Historiens Contemporanéistes de l'ESR, Société Française d'Exobiologie, Société Française de Statistique, Société Française de Virologie, Société Française de Biophysique

Suite à l'annonce le 1er février par le Premier Ministre d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche, un collectif de 23 sociétés savantes (liste en page de couverture) a lancé une consultation sur les attentes de la communauté académique vis à vis de cette loi.

Sur la base des réponses à une première enquête générale, 4 sondages thématiques ont été mis en ligne à partir du 19 avril:

- 1) Financement institutionnel de la recherche publique (Le présent questionnaire)
- 2) Emploi scientifique
- 3) Organisation administrative de la recherche
- 4) Relations entre recherche publique et société

Chaque sondage était ouvert pour une période de 2 semaines. Les synthèses brutes des réponses obtenues à chacune de ces enquêtes sont consultables sur le site [portail des sociétés savantes académiques](https://societes-savantes.fr).

Par respect pour notre l'environnement, merci de n'imprimer ce document qui si cela est réellement nécessaire et de partager le lien suivant plutôt que le document:

<https://societes-savantes.fr/wp-content/uploads/2019/06/Synthèse-enquête-organisation-socacad-2019-06-10.pdf>

# Présentation de l'enquête

L'organisation de la recherche publique française s'est considérablement complexifiée depuis une vingtaine d'années, de nouvelles structures (ANR, PIAs, COMUEs...) se superposant à l'existant.

En parallèle, les règles de gestion financière et administrative se sont rigidifiées et complexifiées. Enfin, l'ouverture de la fonction publique aux contrats temporaires (Loi Le Pors de 1984) et leur utilisation importante dans l'ESR ont conduit à la mise en place de règles visant à en restreindre l'utilisation (Loi Sauvadet).

Cette enquête avait pour but de recueillir la perception des acteurs de l'enseignement supérieur et la recherche de l'impact de l'organisation et de la gouvernance actuelle de la recherche publique (d'un niveau très global jusqu'au détail des logiciels de gestion utilisés) sur les activités de recherche de leurs laboratoires/unités et leur opinion sur des scénarios d'évolution possible. Il était demandé de baser les avis exprimés soit sur l'expérience quotidienne, soit sur des éléments de contexte fournis (et indiqués dans la synthèse).

## STRUCTURE DE L'ENQUÊTE

Qui êtes-vous?

Votre situation professionnelle dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche

Organisation globale de la recherche publique

Gouvernance des organismes de recherche et des universités

Organisation et gestion des laboratoires (unités de recherche)

Logiciels de gestion dans la recherche publique

Points additionnels (champs pour commentaire libre)

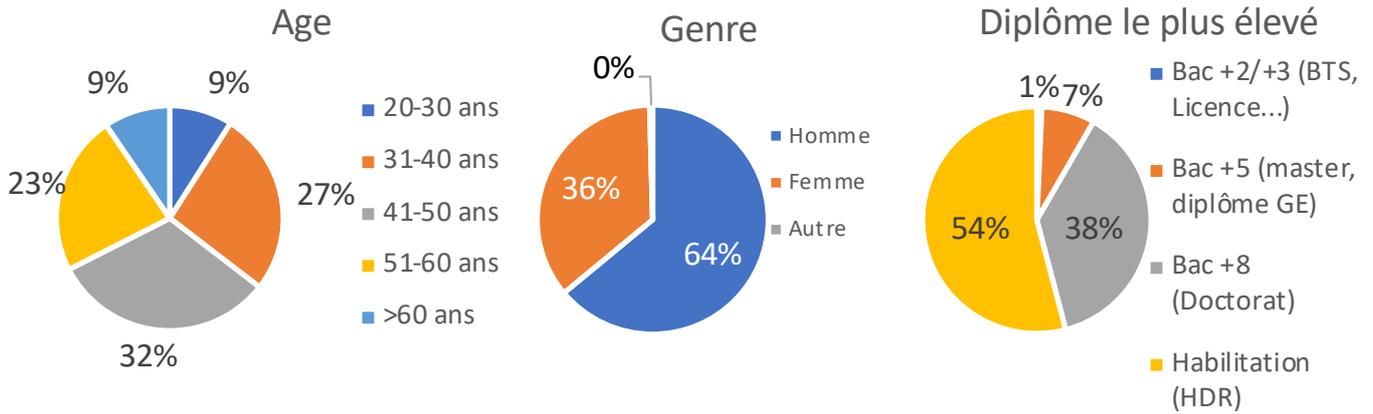
L'enquête s'adressait à l'ensemble des personnels fonctionnaires (tous niveaux), doctorant.e.s, contractuel.le.s (CDI et CDD) et vacataires travaillant dans l'enseignement supérieur et la recherche français (et aux expatriés temporaires, tels que les post-docs).

Les pages suivantes présentent une synthèse brute préliminaire des 1424 réponses informatives collectées. Cette synthèse a été réalisée à partir du fichier de sortie au format tableur de LimeSurvey. Le sondage contenait deux types de questions: des questions pré-formatées (choix multiples) et des champs textuels permettant de laisser des commentaires libres.

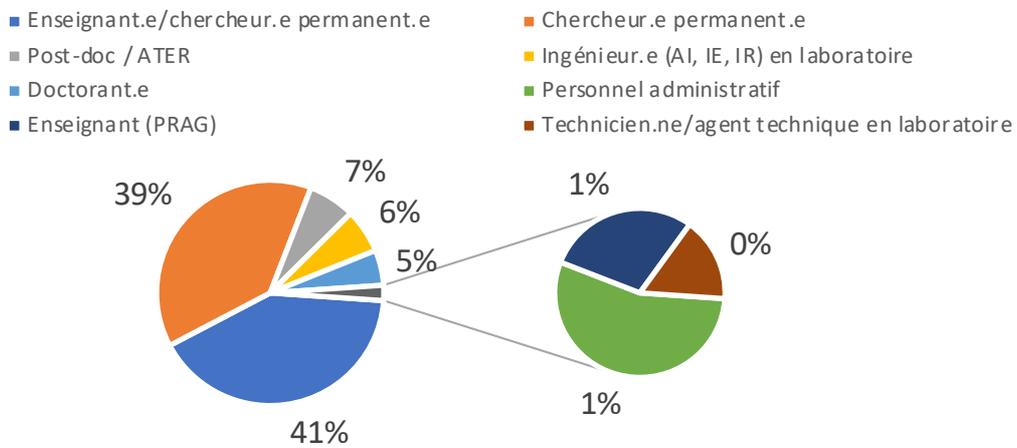
L'analyse des questions pré-formatées a consisté à extraire les distributions de réponses, présentées sous forme de graphiques à barres ou camemberts. L'analyse des réponses montre que les réponses sont généralement indépendantes des tutelles, et des disciplines. De ce fait, des réponses différenciées ne sont montrées que dans certains cas.

Les champs textuels libres ont fait l'objet d'une simple recherche de mots enrichis après suppression des accents et majuscules, élimination des mots les plus fréquents et parfois homogénéisation des marques de pluriel et genre. L'outil en ligne utilisé pour générer les nuages de mots enrichis était TagCrowd (<https://tagcrowd.com>). Les 75 mots (présents 10 fois au moins dans le corpus) les plus enrichis sont montrés dans chaque nuage, la taille reflétant l'enrichissement. La liste des mots exclus est fournie pour chaque nuage.

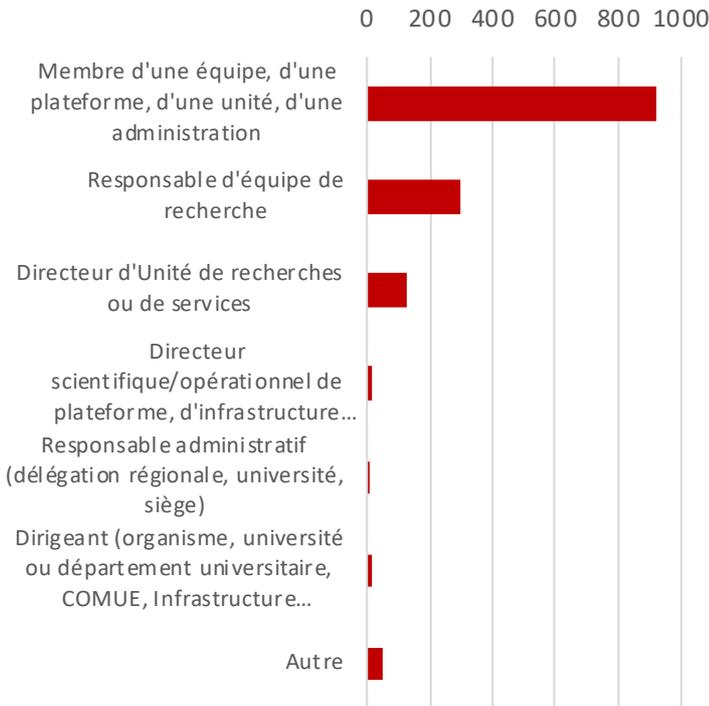
# Qui êtes vous ?



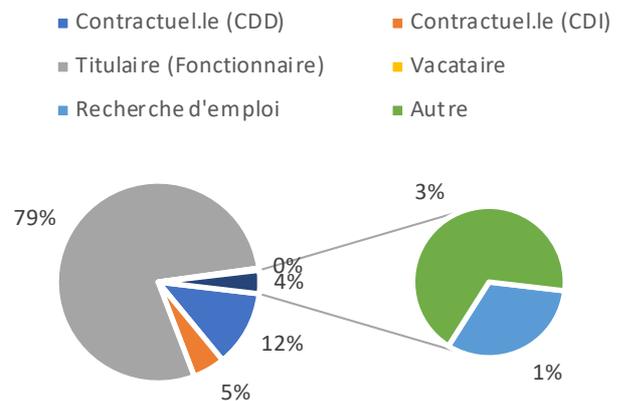
## Fonction dans l'ESR



## Niveau de responsabilité dans l'ESR

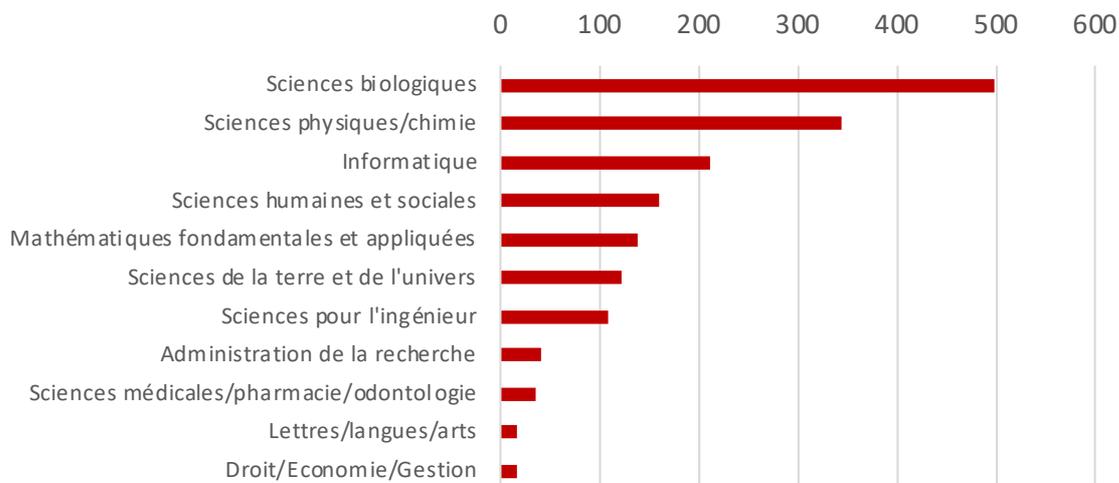


## Statut

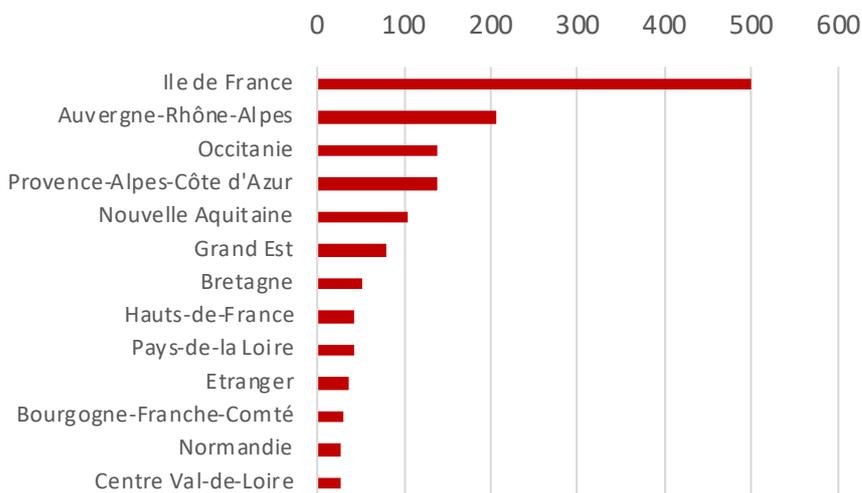


# Qui êtes vous ?

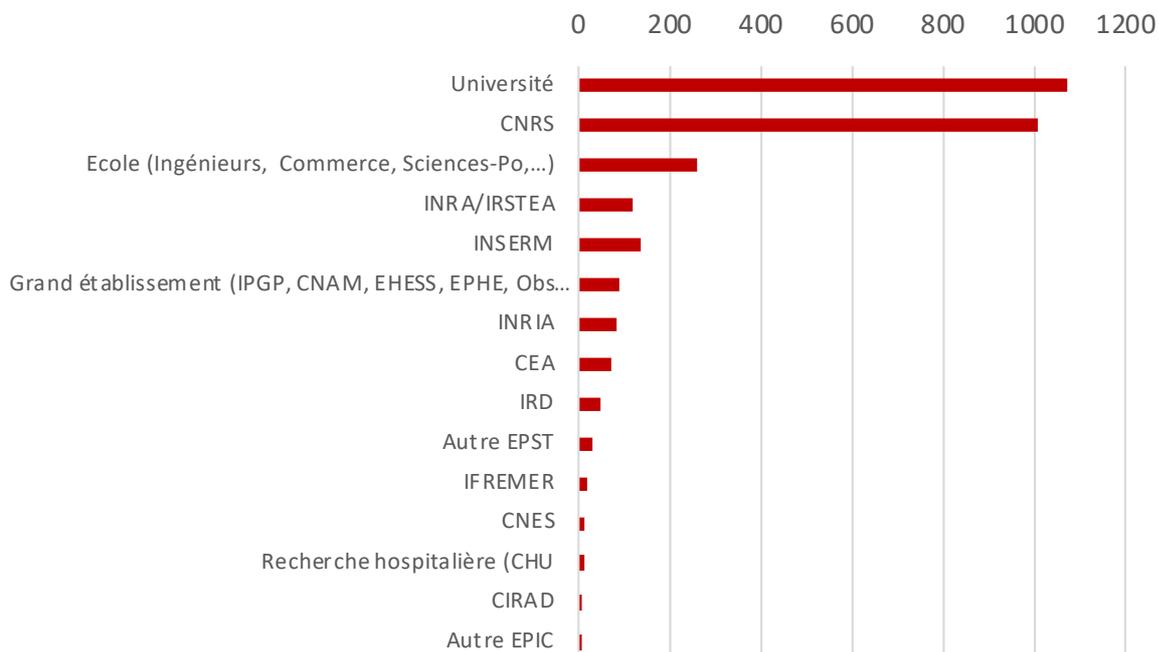
## Champs disciplinaires



## Où travaillez vous ?



## Tutelles du laboratoire

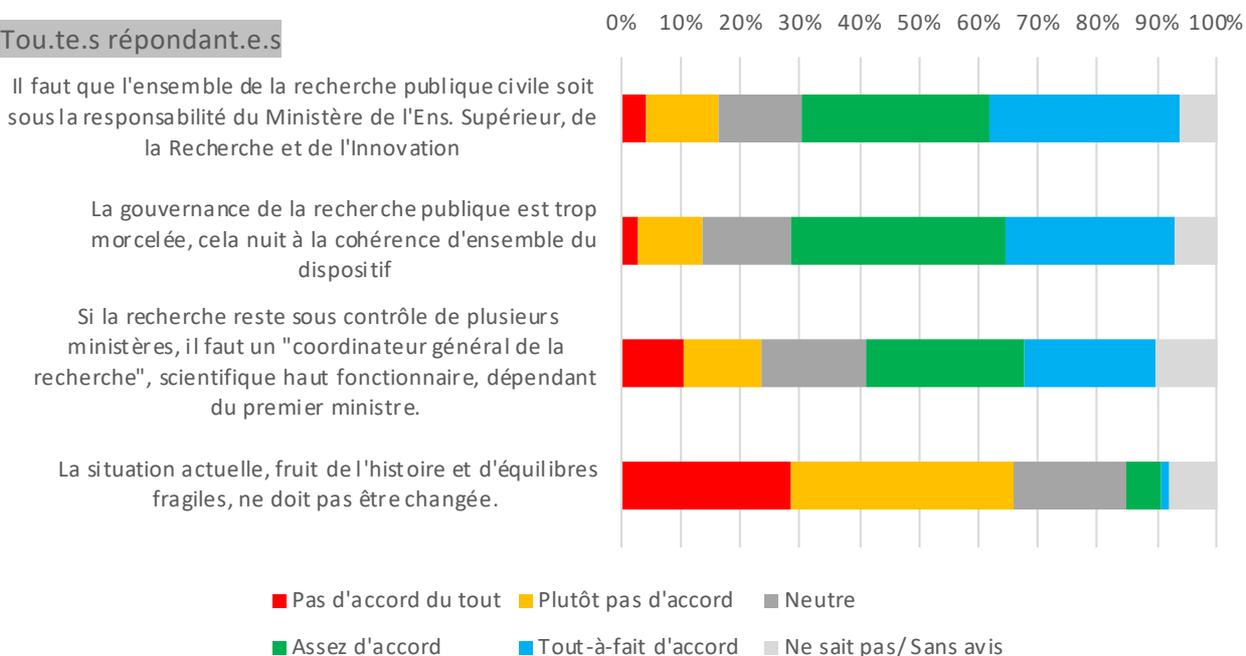


# Organisation globale de la recherche

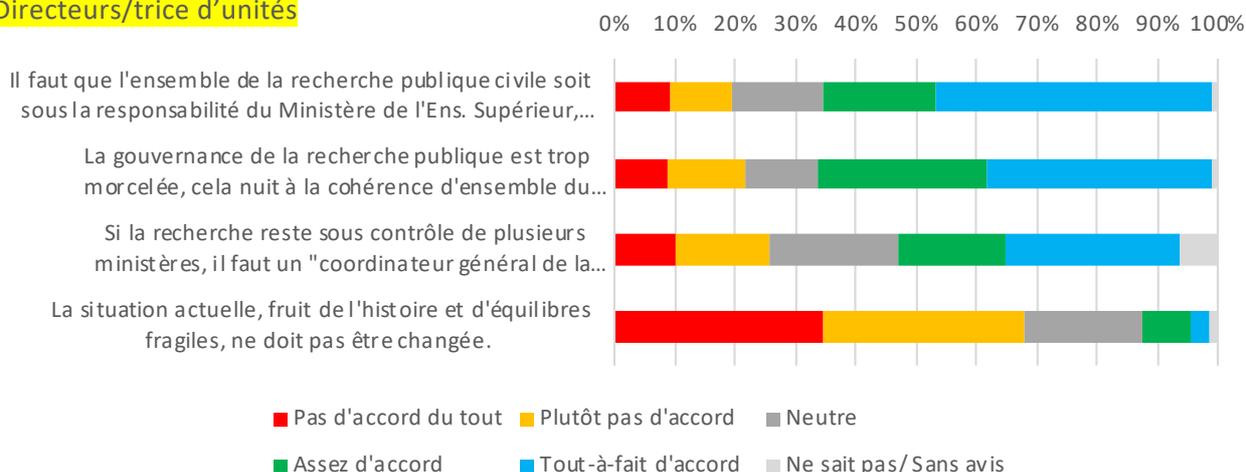
**Éléments de contexte :** Le paysage de la recherche publique française est organisé autour de structures de statuts (Universités, écoles, EPST, EPIC) et de tailles (CNRS: ~20000 agents permanents; EPHE : ~350 agents permanents) très différents, dont les missions et contours thématiques sont parfois chevauchants (recherche fondamentale et appliquée présente dans la plupart des organismes, chevauchements thématiques en sciences biologiques). Si le CNRS et les universités dépendent exclusivement du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), d'autres écoles et organismes sont sous la tutelle jointe de plusieurs ministères. Le financement public de la recherche est également morcelé. Sur les 7 programmes de la MIRE (Mission Interministérielle pour la Recherche et l'Enseignement Supérieur, ~11 Md€/an pour la recherche publique civile), seuls deux sont sous la responsabilité du MESRI (représentant ~8,5 Md€/an), les crédits extra-budgétaires (PIA, ~1Md€/an pour la recherche) étant gérés par le Secrétariat Général pour l'Investissement (SPGI), placé sous l'autorité du premier ministre. Le MESRI ne contrôle donc directement qu'environ 70% du budget de la recherche publique, le reste étant partagé entre 7 autres ministères et le SPGI. Cette section explore votre perception de cette complexité et de possibles améliorations.

## Que pensez-vous des affirmations suivantes relatives à l'organisation générale de la recherche publique ?

### Tou.te.s répondant.e.s



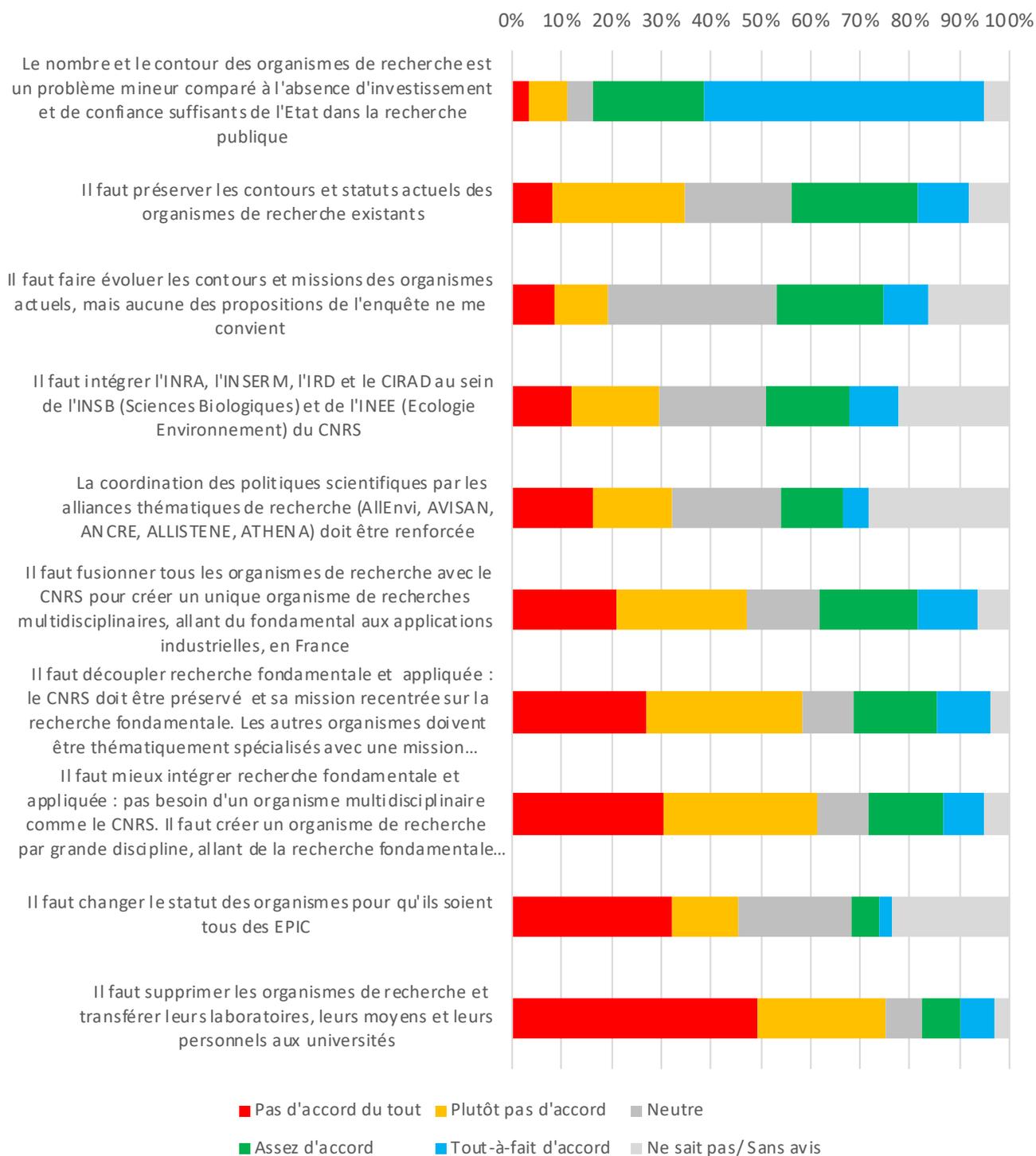
### Directeurs/trice d'unités



# Organisation globale de la recherche

Que pensez-vous des affirmations suivantes relatives au nombre, contour et statut légal des organismes de recherche?

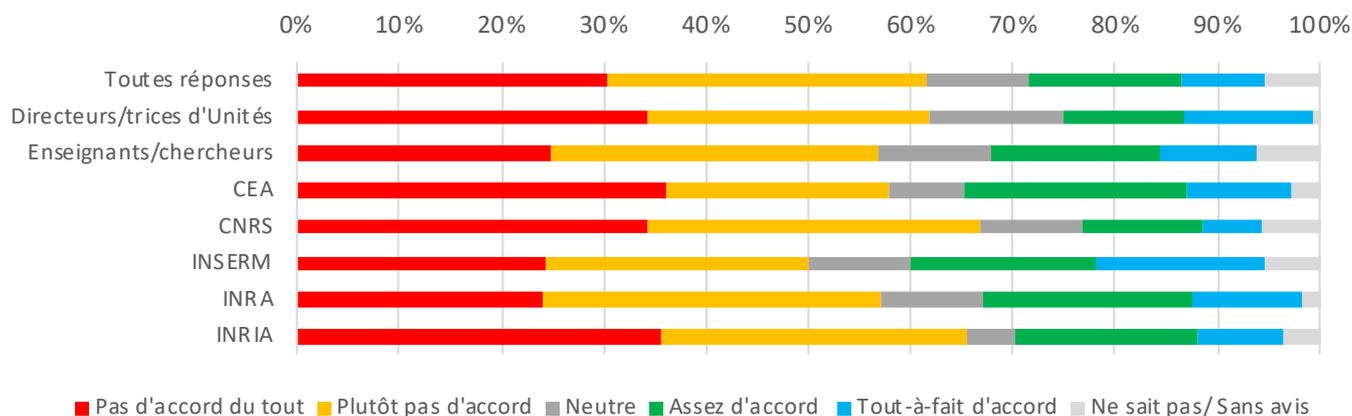
Tou.te.s répondant.e.s



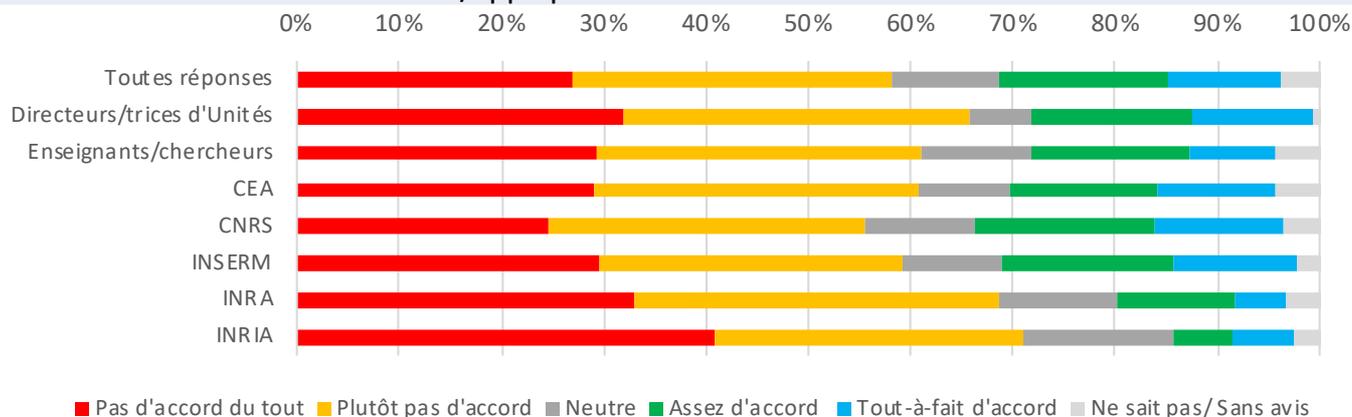
# Organisation globale de la recherche

## Influence du statut et des tutelles du laboratoire des répondant.e.s

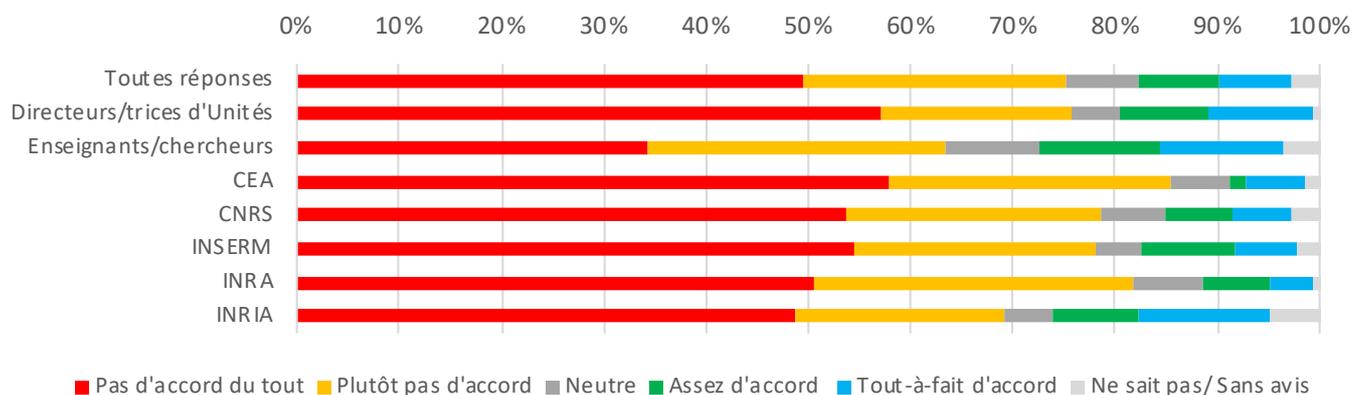
Il faut mieux intégrer recherche fondamentale et recherches appliquées : il n'y a pas besoin d'un organisme multidisciplinaire comme le CNRS. Il faut créer un unique organisme de recherche par grand champs disciplinaire, dont la mission ira de la recherche fondamentale aux applications industrielles



Il faut découpler recherche fondamentale et recherches appliquées : le CNRS doit être préservé en tant qu'organisme de recherche multidisciplinaire et sa mission recentrée sur la recherche fondamentale. Les autres organismes doivent être thématiquement spécialisés avec une mission renforcée de recherches finalisées/appliquées



Il faut supprimer les organismes de recherche et transférer leurs laboratoires, leurs moyens et leurs personnels aux universités



# Organisation globale de la recherche

Quelles sont vos recommandations principales concernant l'organisation de la recherche publique ?

487 commentaires

Les commentaires ont souvent trait à l'articulation entre organismes et université (pas de consensus clair entre vision locale des universités et vision nationale des organismes), entre recherche fondamentale et recherche appliquée. La notion de simplification du paysage par suppression des strates non nécessaires revient souvent (mais sans proposition consensuelle concernant les strates à supprimer). Enfin, au delà des problèmes de gouvernance, la nécessité de financer correctement la recherche publique, et en particulier la recherche fondamentale (le mot « fondamentale » est présent dans 20% des commentaires), est souvent soulignée.

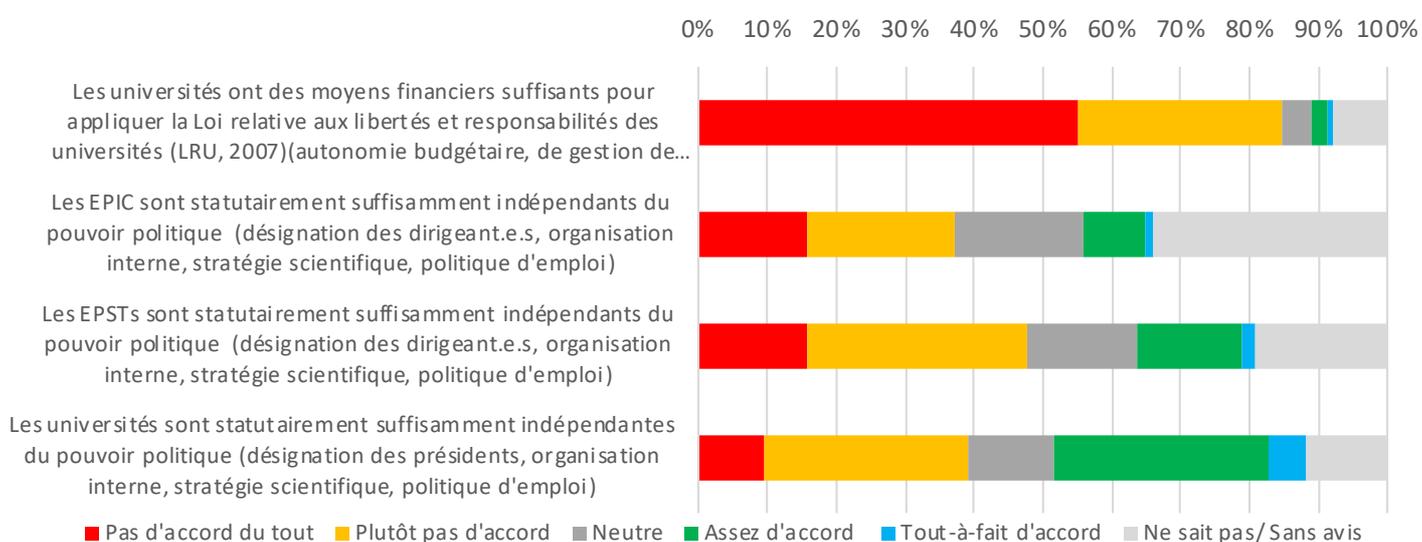


Mots exclus: chercheur chercheurs devrait donner eviter exemple faut meme plutot recherche tres

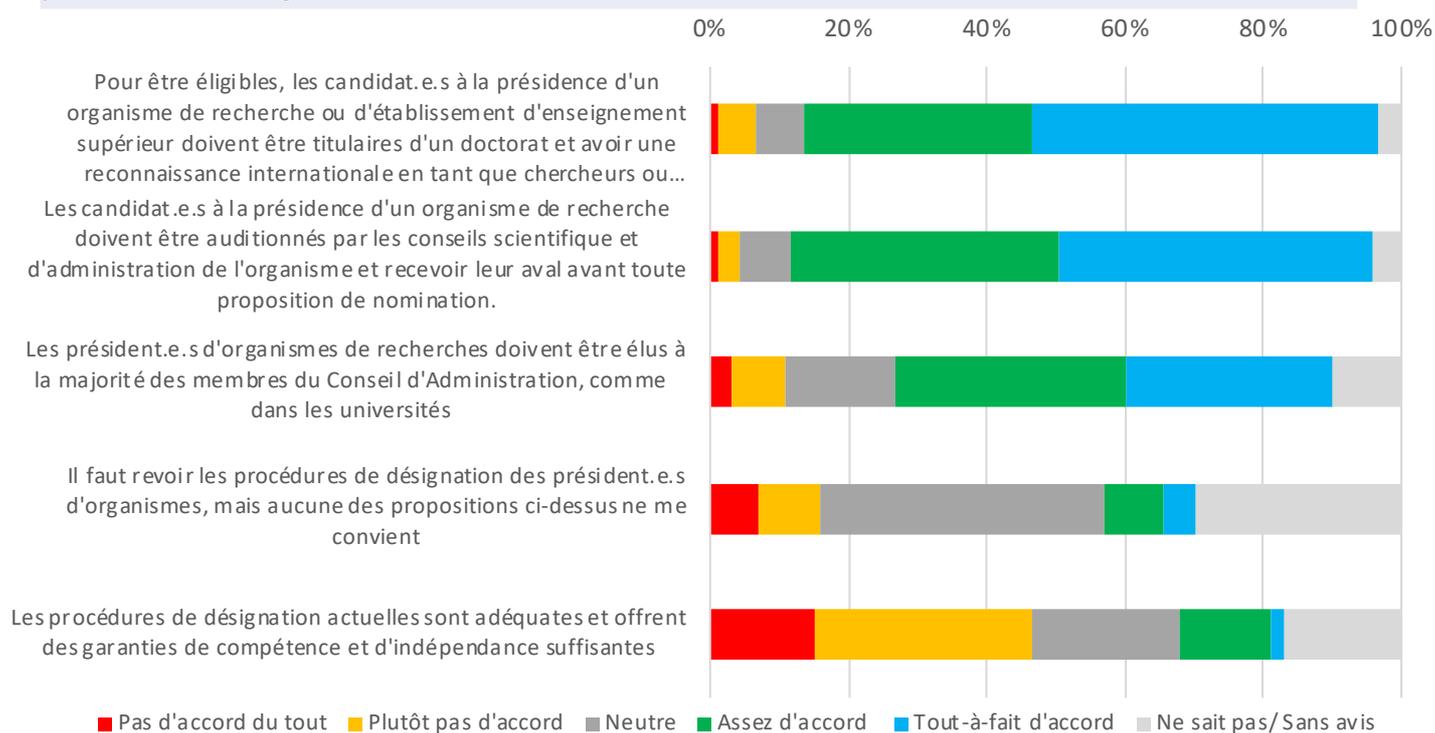
# Gouvernance des organismes de recherche

**Éléments de contexte:** Les universités et organismes de recherche diffèrent dans leur mode d'organisation et dans la procédure de désignation de leurs président.e.s, élu.e.s à la majorité des membres du conseil d'administration dans la universités, nommé.e.s en conseil des ministres pour les organismes EPST/EPIC. Si les président.e.s d'Université doivent être des enseignants/chercheurs, chercheurs ou assimilés, cette condition n'est pas toujours imposée dans les organismes, permettant des candidatures de non-scientifiques. Les organismes et universités sont dotées d'un conseil d'administration et d'un ou plusieurs conseils scientifiques, associants membres nommés par les institutions et membres élus par la communauté académique. Les recrutements de personnels permanents se font nécessairement par concours dans les Universités et EPST, les EPICs pouvant recruter sans concours. Les modalités des concours (fléchage, calendrier, composition des jury de sélection) varient également entre organismes.

## Que pensez-vous des affirmations suivantes concernant l'indépendance des organismes et universités par rapport au pouvoir politique ?

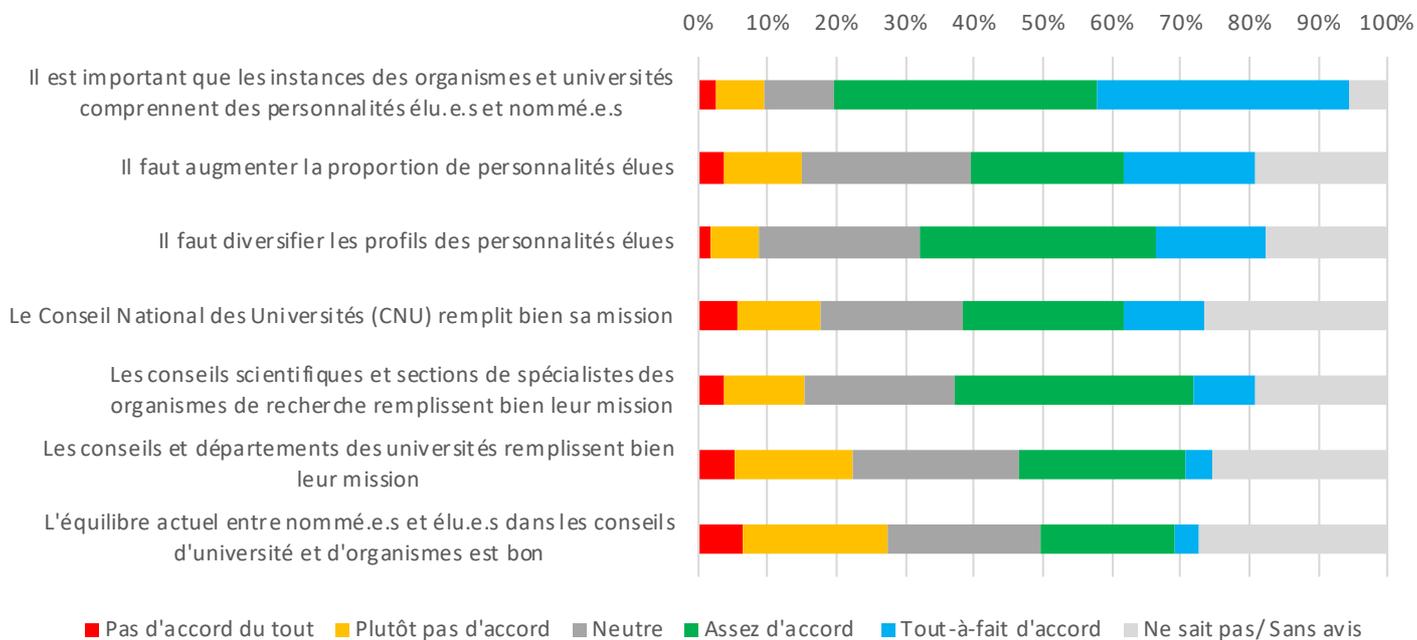


## Que pensez-vous des affirmations suivantes concernant la procédure de désignation des président.e.s d'organismes de recherche et d'Universités ?

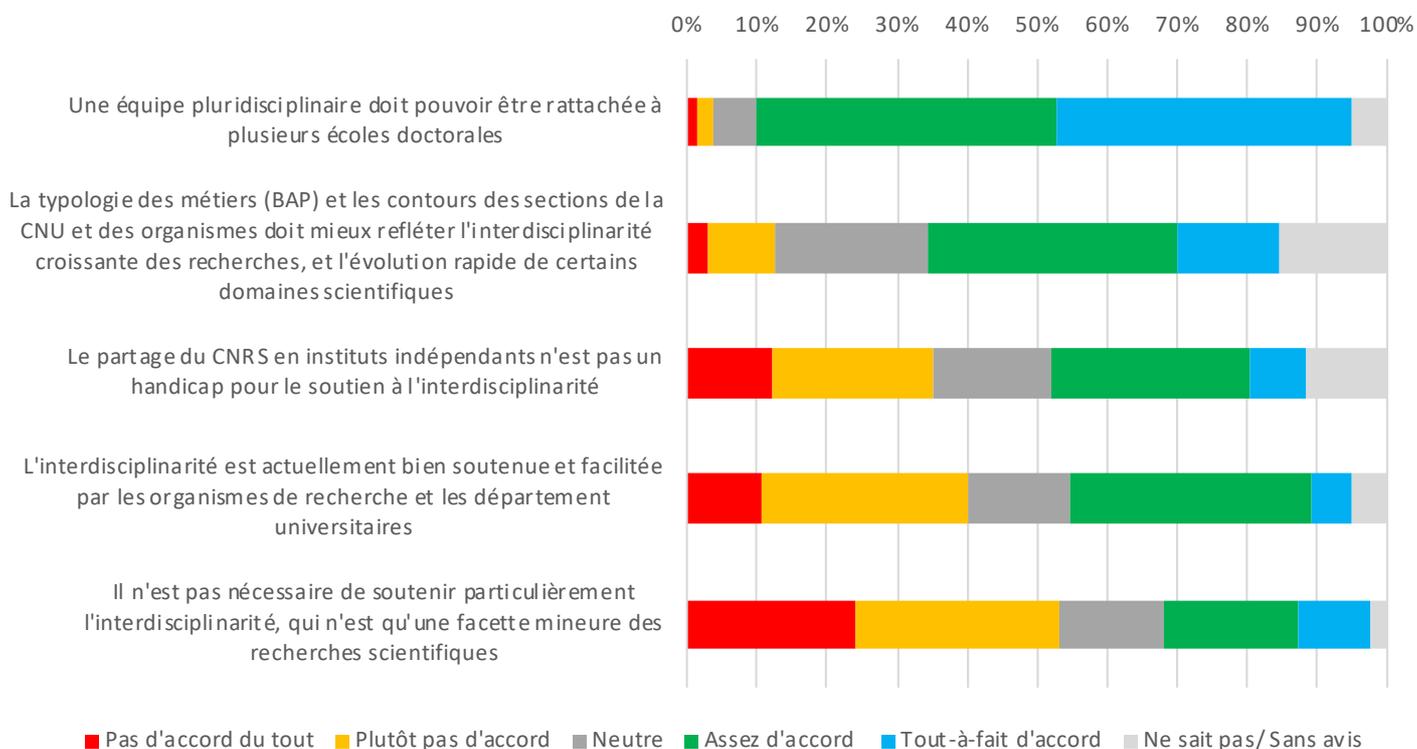


# Gouvernance des organismes de recherche

Que pensez-vous des affirmations suivantes relatives à la compositions des Conseils (Administration, Scientifiques) et des sections des organismes de recherche et universités?



Que pensez-vous des affirmations suivantes relatives à l'interdisciplinarité et aux évolutions thématiques récentes ?



# Gouvernance des organismes de recherche

Quelles sont vos recommandations principales concernant la gouvernance des organismes de recherche ?

230 commentaires

De nombreux commentaires portent sur l'interdisciplinarité, généralement soutenue, parfois considérée comme un simple mot à la mode. Il est souligné que l'interdisciplinarité ne doit pas être forcée et nécessite une adaptation du mode d'évaluation actuel, le choix de l'interdisciplinarité faisant sinon courir le risque de n'être considéré comme en pointe dans aucun des domaines abordés. Le mot « politique » est utilisé dans de nombreux contextes (politique scientifique, pouvoir politique...). La gouvernance des universités est assez fortement critiquée (féodale, conseils peu actifs/représentatifs) et leur indépendance/autonomie se heurte aux restrictions budgétaires imposées par l'Etat (GVT, ...).

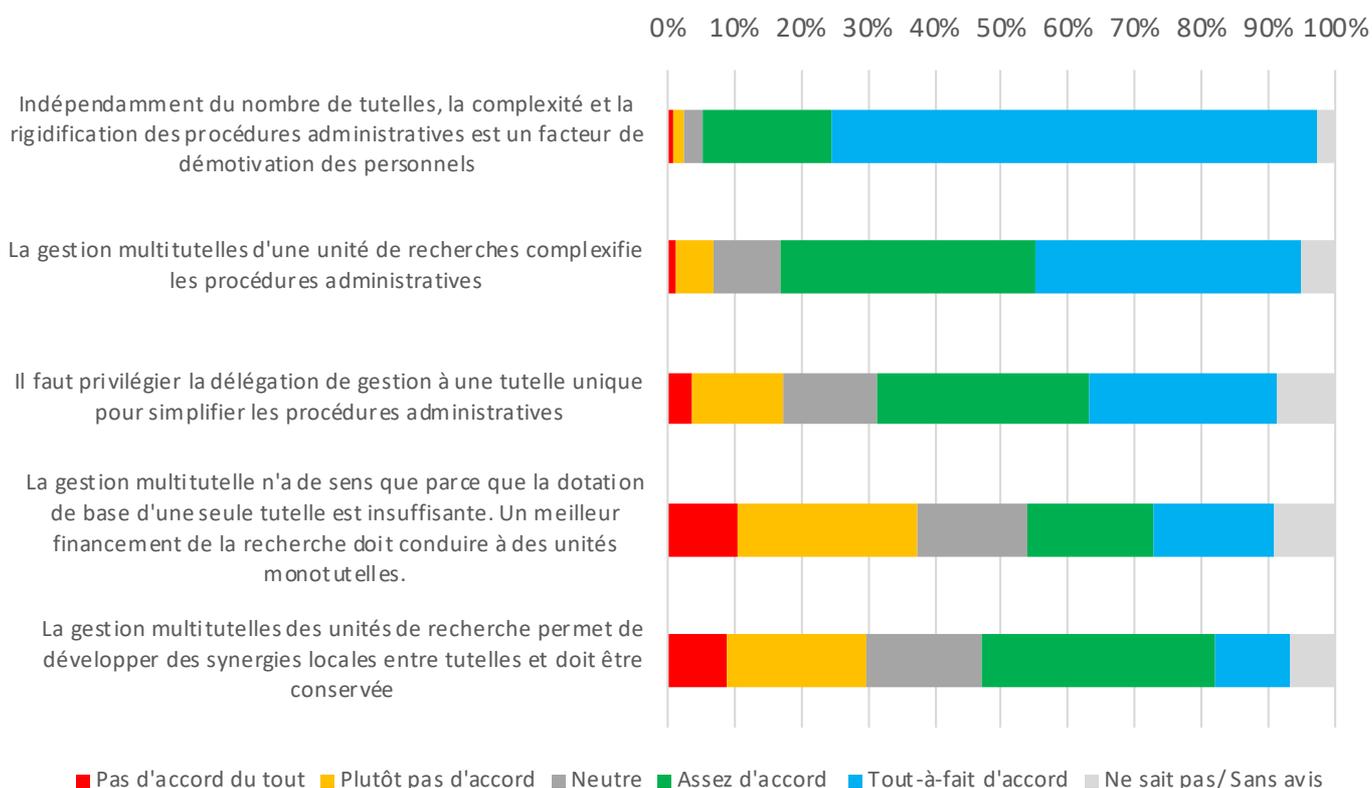


Mots exclus: ca chercheur chercheurs devrait donner eviter exemple faut gouvernance meme plutot recherche tres

# Organisation et gestion des laboratoires (unités de recherche)

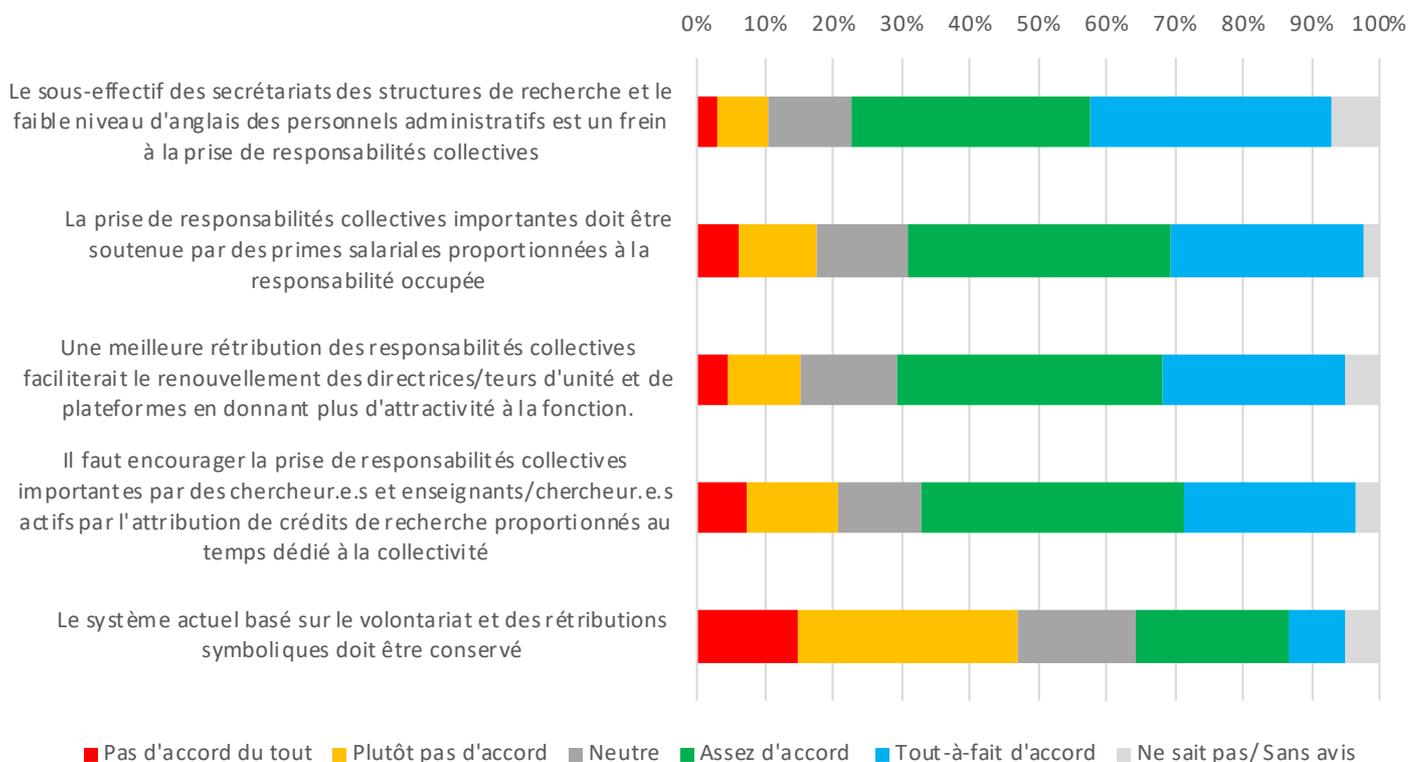
**Éléments de contexte :** Les laboratoires publics de recherche français (Unités de recherche) sont généralement organisés en Unités mixtes de Recherches (UMR) qui dépendent de plusieurs tutelles (universités, CHU, Ecoles, organismes de recherches, parfois entreprises privées). Les tutelles ne jouent pas toutes le même rôle dans une UMR, l'une au moins d'entre elle, les/la tutelle(s) hébergeante(s), fournit les locaux de l'unité. Les crédits de fonctionnement et d'infrastructure de l'unité (hors personnel permanent payé directement par les tutelles) ont plusieurs origines: dotations "de base" des tutelles, crédits sur Appels à Projets obtenus par les scientifiques de l'unité, contrats de recherche partenariale avec des entreprises, sous-traitance... Les dotations de base sont attribuées annuellement par les tutelles suite à une demande de moyens de la direction de l'Unité. Elles doivent être dépensées avant la fin de l'année. Elles sont réparties en fonctionnement, investissement/équipement et infrastructure mais les crédits peuvent en fait être utilisés indifféremment. Le coût croissant des infrastructures et des fluides (chauffage, électricité, gaz...) conduit ainsi à une réduction de la part de la dotation utilisable pour le fonctionnement. L'utilisation des crédits doit être très précisément justifiée, les règles étant parfois assez contraignantes et rigides, notamment pour les crédits venant de projets européens (exemple: l'achat d'équipement nécessaire au projet mais d'une durée de vie supérieure à la durée de celui-ci ne peut être que partiellement couvert). Au CNRS (EPST), les dotations ne peuvent pas être utilisées pour payer des salaires/vacations/gratifications de stagiaires (les Universités peuvent avoir des règles plus souples). Au niveau ressources humaines, les départs (retraite, mobilité) de personnels de soutien remplissant besoin permanent ne sont pas systématiquement remplacés, les possibilités de promotion du personnel permanent de soutien technique et administratif sont faibles, et le remplacement temporaire des agents en congé de longue maladie ou en congé parental est rare.

## Que pensez vous des affirmations suivantes relatives aux unités mixtes de recherche ?



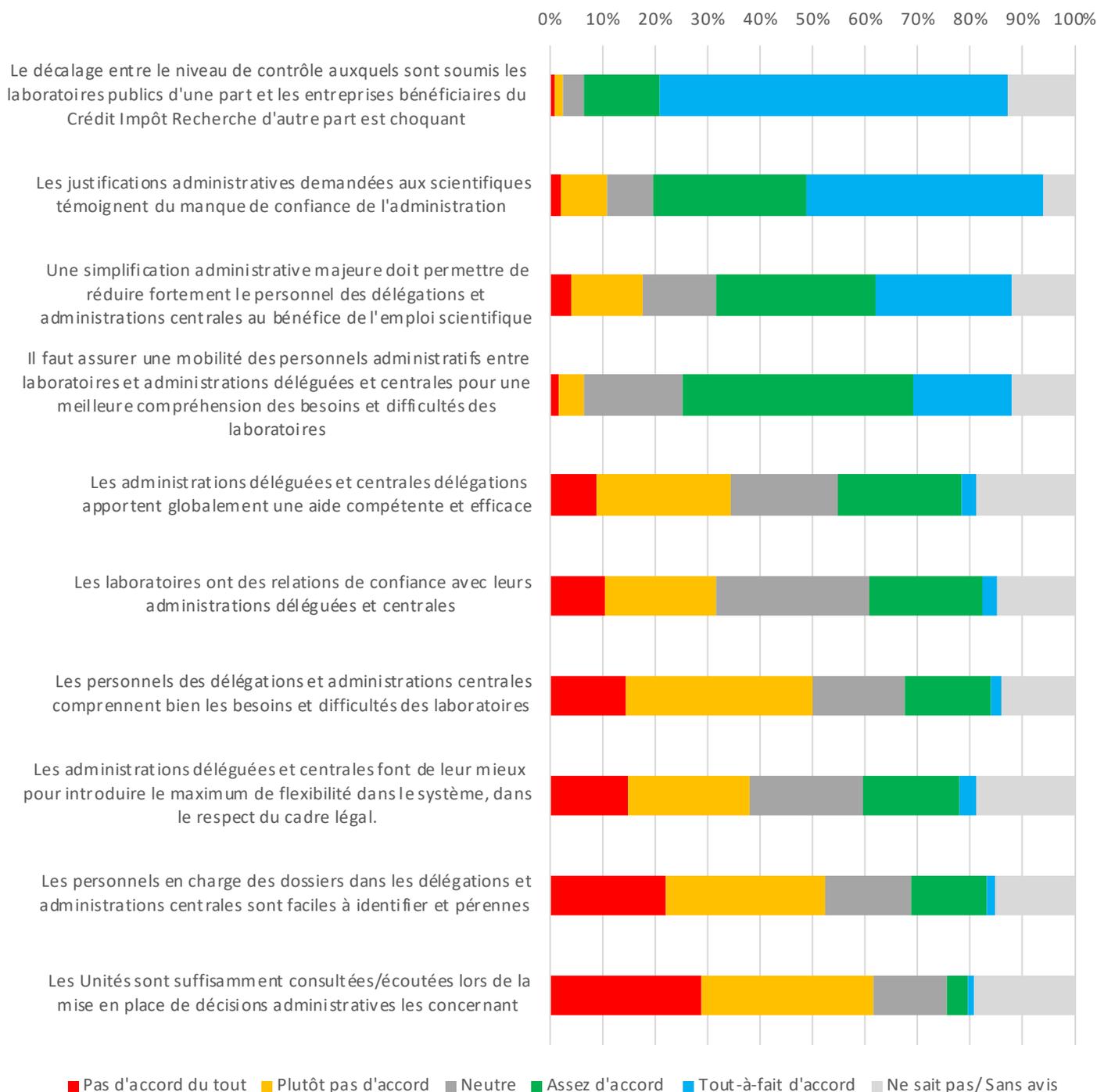
# Organisation et gestion des laboratoires (unités de recherche)

Que pensez-vous des affirmations suivantes sur les prises de responsabilités collectives (Dir. d'Unités ou de plateformes, responsables d'équipe, direction de composante universitaire...)?



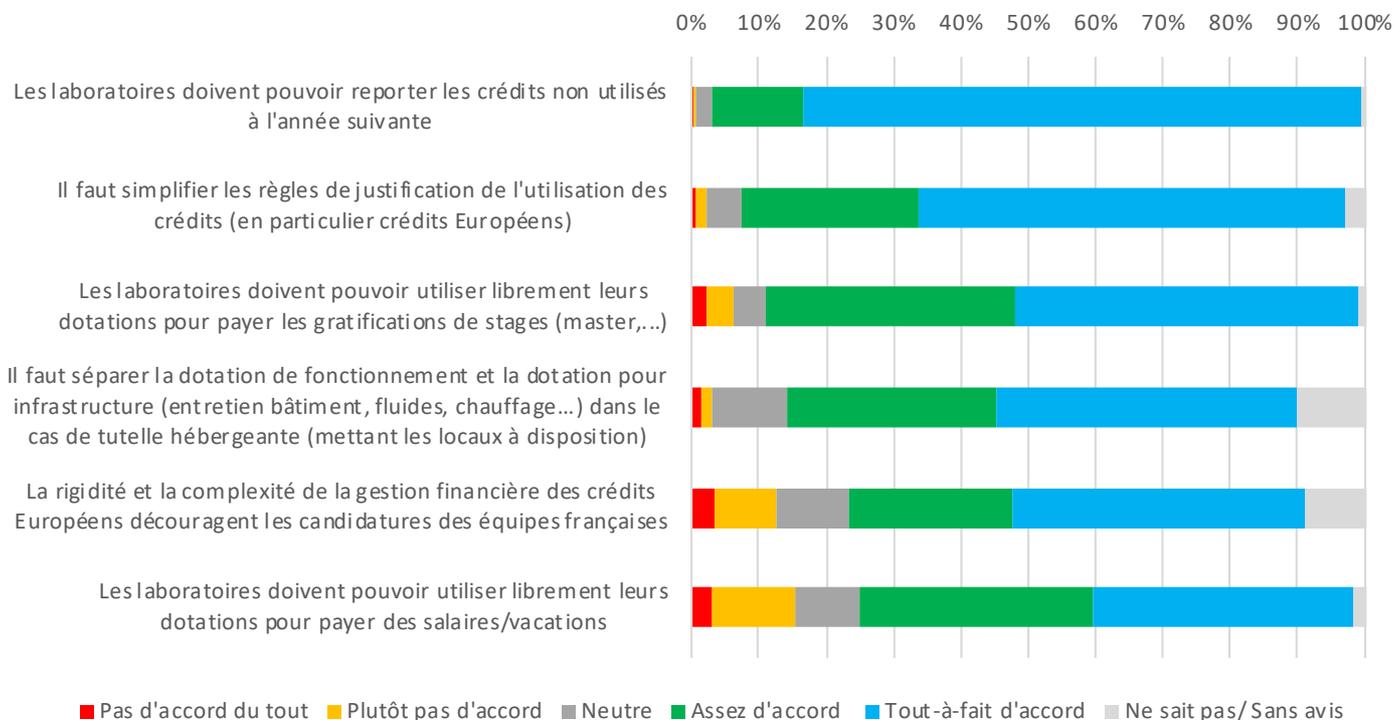
# Organisation et gestion des laboratoires (unités de recherche)

Que pensez vous des affirmations suivantes concernant le soutien apporté aux laboratoires de recherche par les administrations déléguées régionales ou centrales ?

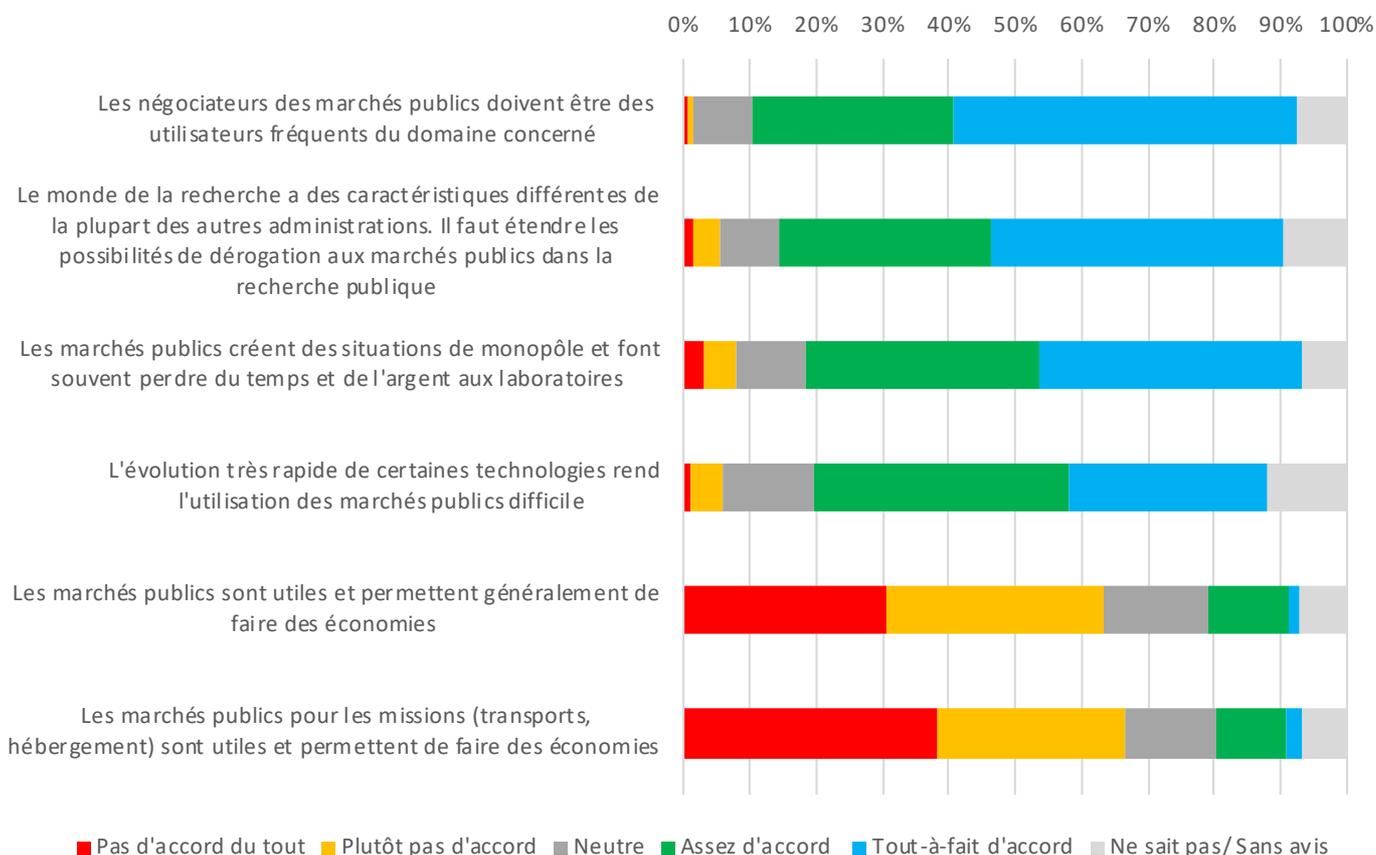


# Organisation et gestion des laboratoires (unités de recherche)

Que pensez-vous des propositions suivantes concernant l'utilisation des dotations des tutelles aux laboratoires/équipes de recherche (soutien de base aux laboratoires) ?



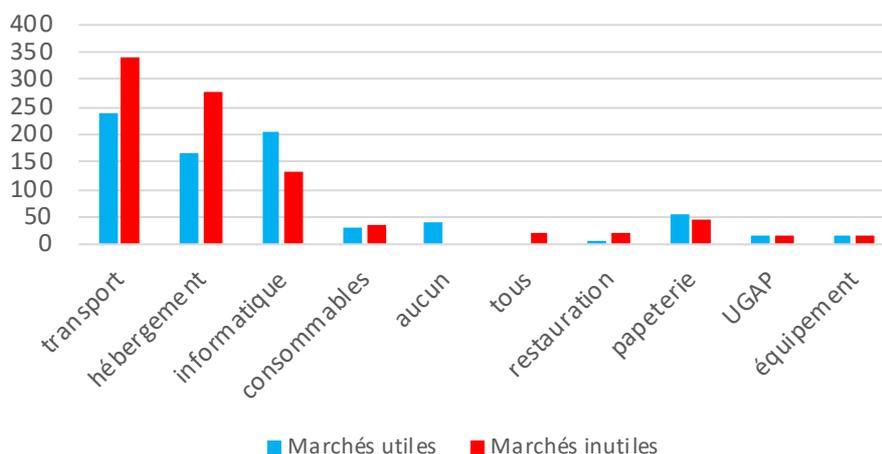
Que pensez-vous des affirmations suivantes concernant les marchés publics ?



# Organisation et gestion des laboratoires (unités de recherche)

## Marchés utiles et inutiles

Une section de l'enquête demandait de lister les marchés utiles et inutiles.



## Avez-vous des exemples de contraintes administratives particulièrement absurdes et contre-productives ?

465 commentaires

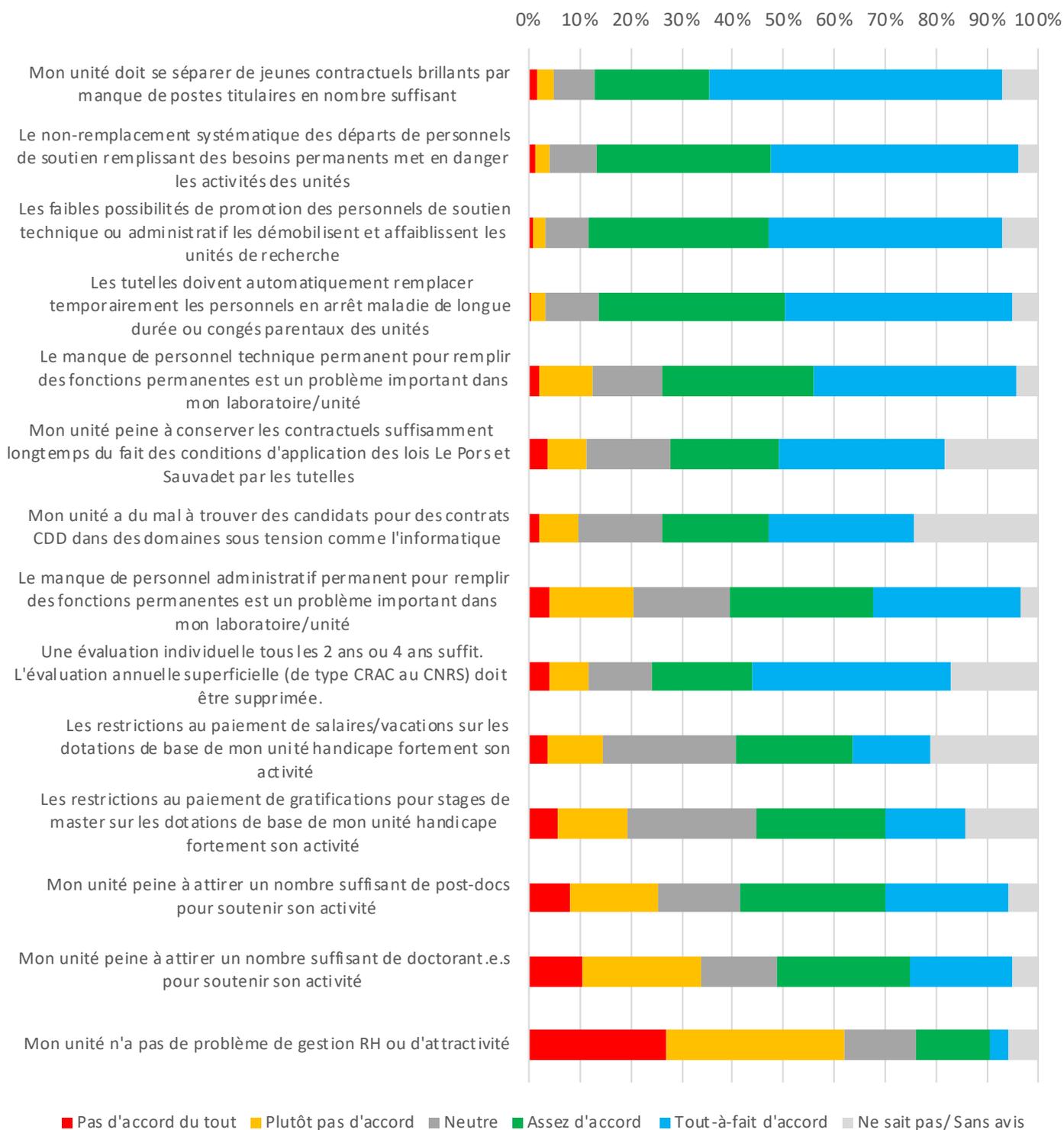
Un nombre très important de réponses portent sur l'inefficacité des marchés publics, en particulier pour les missions, sur la piètre qualité et le prix excessif des hébergements en France, sur la perte de temps et d'argent engendrée. Il paraît paradoxal de garder des procédures de marché alors que la compétition sur internet fait souvent baisser les prix plus que les négociations au sein d'un (relativement petit) organisme. Cibles également de commentaires négatifs relativement fréquents : l'absurdité de devoir dépenser les crédits sur dotation restants en fin d'année (et de n'avoir, dans certains organismes, ces crédits ouverts qu'entre avril et novembre...); les feuilles de temps à remplir pour les fonds européens.



Mots exclus : ca chercheur chercheurs devrait donner éviter exemple faut même plutôt public publics recherche très

# Organisation et gestion des laboratoires (unités de recherche)

Que pensez vous des affirmations suivantes relatives à la gestion des ressources humaines dans les unités de recherche ?

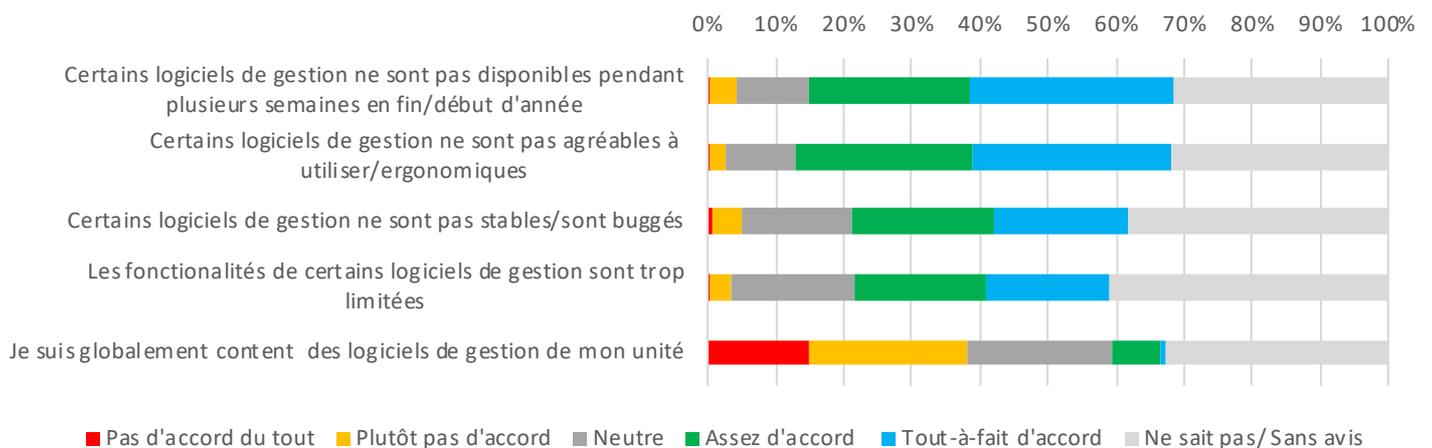




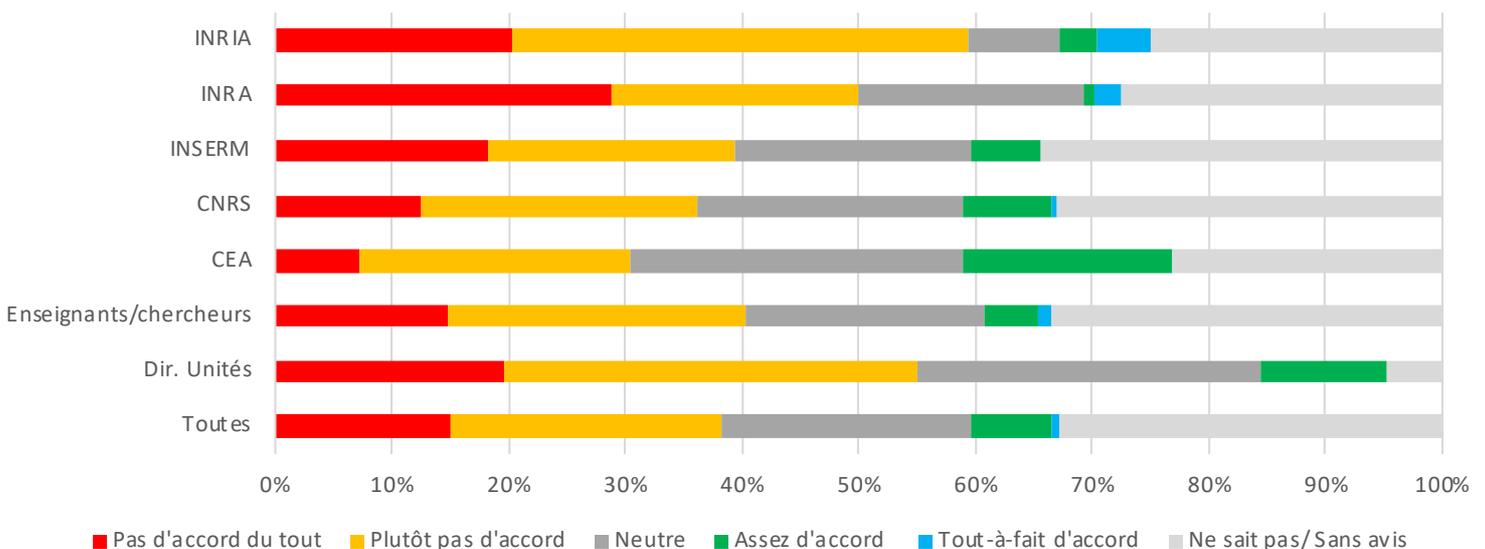
# Logiciels de gestion dans la recherche publique

**Éléments de contexte** : La complexification des règles administratives de la gestion financière et des ressources humaines, ainsi que le renforcement des procédures contrôles, ont conduit au développement de logiciels dédiés censés faciliter cette gestion. Ces logiciels sont actuellement spécifiques à chaque établissement, conduisant les unités multi-tutelles à jongler avec des interfaces multiples et à renseigner plusieurs fois à peu près les mêmes informations (mais sous des formats légèrement différents). Le projet SI labo, en développement depuis de nombreuses années et actuellement retardé, vise à remplacer ces différents outils par un jeu d'outils unifiés permettant une gestion plus fluide et une meilleure consolidation des données par secteur d'activité.

## Quels sont les problèmes principaux rencontrés avec les logiciels de gestion de votre unité ?



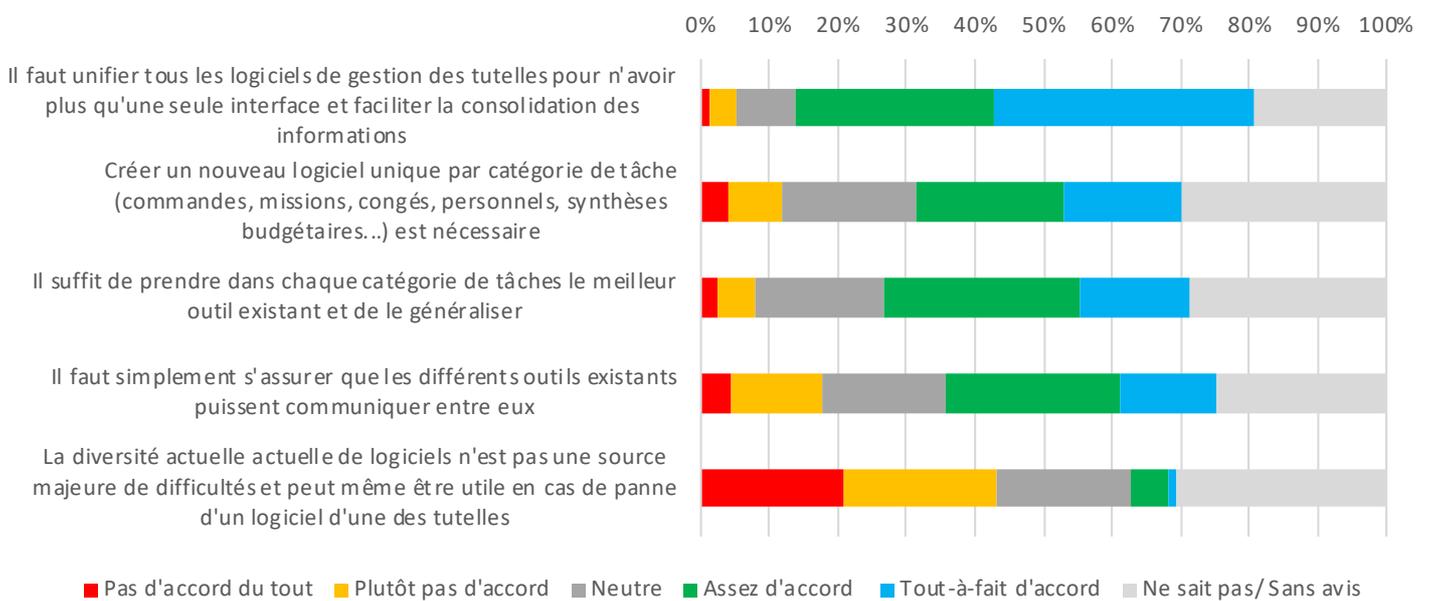
## Satisfaction globale vis-à-vis des logiciels de gestion par tutelle et par fonction



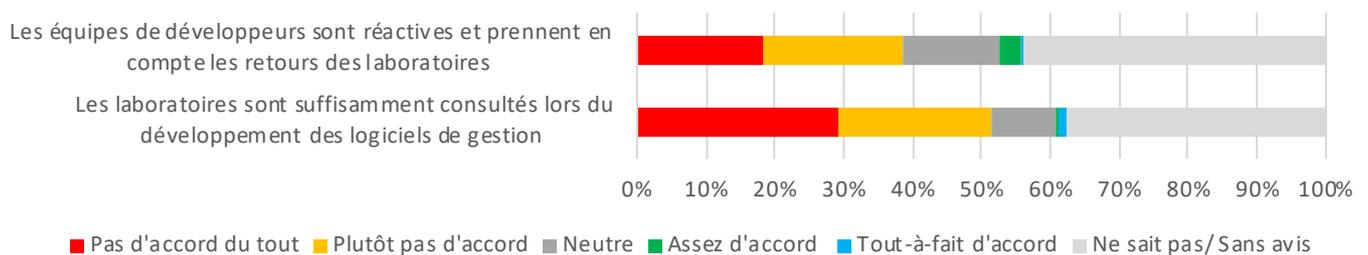
# Logiciels de gestion dans la recherche publique

**Éléments de contexte :** La complexification des règles administratives de la gestion financière et des ressources humaines, ainsi que le renforcement des procédures contrôles, ont conduit au développement de logiciels dédiés censés faciliter cette gestion. Ces logiciels sont actuellement spécifiques à chaque établissement, conduisant les unités multi-tutelles à jongler avec des interfaces multiples et à renseigner plusieurs fois à peu près les mêmes informations (mais sous des formats légèrement différents). Le projet SI labo, en développement depuis de nombreuses années et actuellement retardé, vise à remplacer ces différents outils par un jeu d'outils unifiés permettant une gestion plus fluide et une meilleure consolidation des données par secteur d'activité

## Que pensez-vous de la multiplicité des outils informatiques utilisés par les différentes tutelles ?



## Que pensez-vous des affirmations suivantes concernant le développement et l'évolution des logiciels de gestion dans la recherche publique ?



# Logiciels de gestion dans la recherche publique

Quels sont les meilleurs logiciels de gestion financière ou de ressources humaines?

102 commentaires (il y a un nécessaire biais vers les logiciels utilisés au CNRS et Universités, les deux tutelles principales des répondant.e.s).

agate ariane aucun aucune c'est canope casa cnrs conges eva  
geslab gestion idee inria les logiciel rh sifac simbad sirene sirhus  
webcontrat

Quels sont les pires logiciels de gestion financière ou ressources humaines?

184 commentaires (il y a un nécessaire biais vers les logiciels utilisés au CNRS et Universités, les deux tutelles principales des répondant.e.s).

adum agate ariane budgetaires budgets cnrs coffre-fort demande emploi en eva facweb  
feuilles finances gaia gefi geslab gestion hr access idee  
impossible inra inria lignes logiciel logiciels missions numerique parametrage peoplesoft recrutement  
reseda rh safir sap sifac sigfic simbad sirene  
sirepa sirhus sorgho tempo temps tous ugap universite utilise

Quelles sont vos recommandations principales concernant les logiciels de gestion à votre disposition ?

183 commentaires

Le message principal des commentaires est clair: mettre les utilisateurs au centre de la conception des logiciels...

acces administratifs cas chercheurs cnrs developpement developper  
developpes devrait differentes differents donnees eviter faudrait formation  
gestionnaires laboratoire meme memes mise monde nombre outil  
outils personnel personnels possibilite possible prendre  
recherche rendre serait services simplifier site soient souvent  
systeme temps travail tutelles unifier unique  
universite utilisateurs utilisation utilise utiliser

# Points non abordés dans cette enquête.

Quels points organisationnels importants non abordés dans ce sondage doivent selon vous être traités dans la loi de programmation ?

218 commentaires

Les commentaires finaux placent les chercheurs au centre du dispositif de recherche et reviennent sur les problèmes de gestion et de financement actuels, mais aussi sur l'évaluation des personnels, le financement, et les carrières. La taille des unités de recherche et les politiques de sites (Idex, labex, ...) sont aussi mentionnées dans quelques commentaires. Les seules propositions consensuelles qui ressortent sont de simplifier, de mieux financer et d'assurer des carrières attractives.



Mots exclus : a au aucune avec ca ceux de des devrait du en est et faut fort je jour la le les lourd mais meme ou par pas plutot pour que recherche son surtout tres trop un